

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

À l'agenda

Communiqués / Discours /
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes
pratiques

Sites d'intérêt

Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol. 3, no 21, lundi 18 août 2003

Opportunité de l'élaboration d'un instrument normatif international concernant la diversité culturelle

Les «Nouvelles sur la diversité culturelle» vous reviennent en force après la pause estivale. L'automne s'annonce chaud en événements. Soulignons d'ores et déjà trois grands rendez-vous internationaux qui auront des incidences majeures sur le dossier de la diversité culturelle : la Cinquième conférence ministérielle de l'OMC, du 10 au 14 septembre à Cancun, la 32e Conférence générale de l'UNESCO, du 29 septembre au 17 octobre à Paris, le Sommet mondial sur la société de l'information, du 9 au 11 décembre à Genève. Dans la présente édition de notre Bulletin des nouvelles et celles qui suivront, nous vous apporterons quelques éléments d'information de même que des communications traitant de la diversité culturelle. Aussi, nous vous invitons fortement à consulter notre site Web à la rubrique «Nouvelles récentes»

Le quatrième texte de la chronique mensuelle sur la diversité culturelle est déjà disponible sur notre site Web? En effet, dans cette étude, le professeur Ivan Bernier aborde le sujet suivant: «Les pays en développement et le projet de convention internationale sur la diversité culturelle». Nous vous invitons à le consulter à l'adresse : [chronique03-06.pdf](#) et à nous envoyer éventuellement vos questions, vos commentaires ou vos suggestions à : SGDC@mcccf.gouv.qc.ca. Il nous fera plaisir d'y donner suite.

DANS CE NUMÉRO :

Publications et études

- Opportunité de l'élaboration d'un instrument normatif international concernant la diversité culturelle
- Projet de convention internationale sur la diversité culturelle : propositions françaises

Autres actualités d'intérêt

- Le rôle des médias à l'ère d'internet - forum mondial des médias électroniques
- Les négociations sur les services culturels à l'omc - commission de la culture du parlement européen
- Cancun special: advancing the doha development agenda - tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur « cancon »
- Discours sur la diversité culturelle - prononcé par sylvain lafrance, vice-président de la radio française et des nouveaux médias, à la conférence de l'union européenne de radio-télévision et radio national à valence

Publications et études

Opportunité de l'élaboration d'un instrument normatif international concernant la diversité culturelle

Point 5.11 de l'ordre du jour provisoire. Conférence générale de l'UNESCO, 32e session – 32 C/52

Paris 2003 – 18 juillet 2003 – 2003/07/18

La diversité culturelle figure à l'ordre du jour de la 32ème session de la Conférence générale de l'UNESCO qui devra, à cette occasion, prendre une décision sur la question de l'élaboration d'un nouvel instrument international sur la diversité culturelle.

L'adoption d'une convention mondiale sur la diversité culturelle permettrait ainsi d'ériger la diversité culturelle en principe du droit international. La présente étude est soumise à la Conférence générale par le Directeur général de l'UNESCO, accompagnée de ses observations et d'une référence aux instruments internationaux pertinents. [21] (Disponible en français, en anglais, en espagnol)

UNESCO

- <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001307/130798f.pdf>  (en français)
- <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001307/130798e.pdf>  (en anglais)
- <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001307/130798s.pdf>  (en espagnol)

Haut de la page 

Projet de convention internationale sur la diversité culturelle : propositions françaises

Paris, le 1er août 2003 – 2003/08/01

À l'approche de la 32e Conférence générale de l'UNESCO qui aura lieu à Paris entre le 29 septembre et le 17 octobre prochain, la France a rendu public ses propositions dans le but de «contribuer au processus engagé sous l'égide de l'UNESCO». Ces propositions «visent à mieux cerner les principaux points qui pourraient figurer dans le futur instrument, à savoir le cadre de référence de la Convention, l'objet de la Convention, ses principes généraux, la nature des politiques publiques qu'elle devra régir. La France s'interroge notamment sur la manière de faire de la Convention un outil de solidarité internationale de même que son articulation avec le droit international existant et les modalités de suivi et de sa mise en œuvre. La France invite en outre tous les gouvernements intéressés, les organisations internationales, la société civile, les professionnels de la culture et les artistes à débattre de ces propositions. [21] (Disponible en français seulement)

- Ministère des Affaires étrangères
<http://www.diplomatie.gouv.fr/actu/article.asp?ART=36393>



Haut de la page 

Autres actualités d'intérêt

Le rôle des médias à l'ère d'internet - forum mondial des médias électroniques

Genève, du 9 au 11 décembre 2003 – 2003/07/29

La diversité culturelle sera abordée dans le cadre de ce forum qui se penche sur le rôle de plus en plus important que jouent les médias au sein de la société de l'information. Ce Sommet mondial sur la société de l'information veut également offrir aux dirigeants de tous les pays la possibilité de discuter des moyens pour «s'assurer que leurs concitoyens peuvent, grâce à des médias indépendants et gratuits, avoir accès à des contenus reflétant la diversité culturelle et à une information complète, permettent à toutes les couches sociales de participer à la vie démocratique». [21] (Disponible en français et en anglais seulement)

- Union européenne de radio-télévision
http://www.ebu.ch/news/press_archive/WEMF_29juillet03_FR.pdf 
http://www.ebu.ch/news/press_archive/WEMF_29July03_EN.pdf 

Les négociations sur les services culturels à l'omc - commission de la culture du parlement européen

19 mai 2003 – 2003/05/19

Dans cette allocution au Parlement européen, M. Pascal Lamy, commissaire européen au Commerce, soutient que la capacité de promouvoir activement la diversité culturelle, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Europe, dépend des moyens d'action dont se dote l'Union européenne. Il rappelle notamment que «la culture, et plus particulièrement le secteur audiovisuel, ne sont pas exclus de l'accord général sur le commerce des services. La Communauté a simplement, à la fin de l'Uruguay Round, préservé sa liberté de manœuvre présente et future en ne prenant aucun engagement en terme d'accès au marché et de traitement national dans ce secteur». Ainsi, «le mandat donné à la Commission pour les négociations sur l'ouverture des échanges de services est donc de préserver le développement de politiques en matière de maintien et de promotion de diversité culturelle». En conclusion, M. Lamy souligne que «l'avenir des négociations dans ce domaine dépend de notre capacité à réunir un grand nombre de pays, et notamment de pays en développement, autour de ce thème fort de la diversité culturelle». [21] (Disponible en français seulement)

- Union européenne

http://europa.eu.int/comm/commissioners/lamy/speeches_articles/spla170_fr.htm

Cancun special: advancing the doha development agenda - tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur « cancun »

Pascal Lamy, Bruxelles, 21 juillet 2003 – 2003/07/21

La cinquième Conférence ministérielle de l'OMC qui a lieu à Cancún, au Mexique, du 10 au 14 septembre 2003, visera essentiellement à faire le bilan de l'avancement des négociations et des autres travaux requis par le Programme de Doha pour le développement. Elle marque l'entrée dans la deuxième phase de travail de l'Agenda pour le développement de Doha et, constitue une étape fondamentale de ce cycle de négociations multilatérales, qui s'achèvera fin 2004. Le commerce des services figure à l'agenda des négociations commerciales. À cet égard, M. Pascal Lamy, commissaire européen au Commerce, souligne que tous les services ne sont cependant pas concernés. Il rappelle notamment que l'Union européenne a exclu des discussions l'éducation, la santé et la culture et affirme que : «Tous trois participent en effet de notre modèle européen de société et ne sont pas des marchandises comme les autres». [21] (Disponible en français et en anglais seulement).

- Union européenne

http://europa.eu.int/comm/trade/issues/newround/doha_da/cancun/pr060803_fr.htm

http://europa.eu.int/comm/trade/issues/newround/doha_da/cancun/pr060803_en.htm

Discours sur la diversité culturelle - prononcé par sylvain lafrance, vice-président de la radio française et des nouveaux médias, à la conférence de l'union européenne de radio-télévision et radio national à valence

Espagne, le 9 mai 2003 – 2003/05/09

Dans son allocution, M. Lafrance soutient que le contenu du radiodiffuseur public doit se distinguer de l'offre privée, ou de l'offre médiatique générale en étant aussi un reflet de la culture, de la spécificité culturelle d'un groupe, d'une région, d'un état ou d'un ensemble plus grand encore. Abordant le sujet de la diversité culturelle, qu'il définit comme «lutte pour le respect des cultures, des identités, sur une planète en voie de mondialisation», il souligne qu'il est urgent de repenser la communication en stimulant la diversité et en ouvrant de nouvelles fenêtres sur la réalité de l'autre. Car l'un des risques de la mondialisation, c'est bien l'aplatissement, la négation des cultures nationales ou spécifiques. Il assigne un rôle à la radio de service public, en tant que

«formidable outil de création identitaire» qui doit «défendre l'intérêt citoyen devant l'omniprésence des intérêts économiques et commerciaux». Il souligne notamment l'importance de créer des grandes alliances qui «permettent de transcender les frontières géographiques et présentent des opportunités de partage». En conclusion, il relève que «il est indéniable qu'un nouveau type de société prend forme sous nos yeux, une société dite de l'information où diversité et mondialisation devront former un équilibre essentiel». [21] (Disponible en français et en anglais seulement)

- Radio Canada

<http://www.cbc.radio-canada.ca/htmfr/Discours/20030509.htm>

<http://www.cbc.radio-canada.ca/htmen/speeches/20030509.htm>

Haut de la page 

[Accueil](#) - [Bulletin de nouvelles](#) - [Archives](#) - Vol. 3, no 21

Politique de confidentialité - Réalisation du site



© Gouvernement du Québec, 2007